



gros litige avec Cetelem au bout de 2 mois impayé

Par **yves66**, le **23/07/2012 à 21:49**

Bonjour,

voilà mon histoire avec Cetelem, voici 9 mois que j'ai souscrit un prêt Cetelem pour une voiture d'occasion et malheureusement depuis 2 mois et bientôt 3 je ne peux payer mes mensualités suite une perte d'emploi, puis je retrouve un nouveau travail mais je leur demande un mois de plus pour gagner de l'argent. Ils me répondent que j'ai 48h ou la fin du mois (encore 7 jours) pour effectuer un virement de 348€ sinon ils me saisissent la voiture. Je ne comprend pas pourquoi il leur est impossible d'attendre un arrangement et en plus je leur demande d'augmenter mes mensualités pour rattraper mon retard ils refusent également. J'ai voulu écrire un courrier à Cetelem ils m'ont répondu au téléphone "ça sert à rien de nous écrire"

Comment éviter une procédure de saisie ? Comment faire pour avoir un arrangement ?

Merci pour vos conseils

Cordialement

Par **janus2fr**, le **24/07/2012 à 09:05**

Bonjour,

Pour éviter toute procédure, le mieux est de rembourser immédiatement tous les impayés.

Par **Assistant juridique**, le **24/07/2012 à 10:21**

Demandez un délai de grâce auprès du juge. Si celui-ci accepte de vous octroyer un délai de paiement (2 ans maximum), votre créancier ne pourra pas vous saisir durant ce temps.

Source : http://www.assistant-juridique.fr/delai_paiement_juge.jsp

Par **Cetelem Entreprise**, le **24/07/2012 à 10:41**

Bonjour,

Je travaille chez Cetelem, ceci est un compte officiel.

Afin de pouvoir vous aider à régler au plus vite votre situation, pourriez-vous me transmettre par messagerie privée votre nom, prénom et date de naissance ? Je pourrai ainsi vous mettre en contact avec le bon interlocuteur, qui s'attachera à trouver une solution avec vous.

Très bonne journée

Par **yves66**, le **20/08/2012** à **17:39**

Bonjour Mr Cetelem

je n'arrive pas a vous ecrire en message privé, est ce normal ?